



# Flash-info

## Travail et rémunération

### Enquête sur la rémunération globale dans l'administration municipale : premiers résultats

Sandra Gagnon, analyste, travail et rémunération

En mars dernier, l'Institut de la statistique du Québec remettait au ministère des Affaires municipales et de la Métropole un rapport sur l'Enquête sur la rémunération globale dans l'administration municipale (ERM). Cette enquête, menée à l'automne 2001 auprès des municipalités québécoises de 10 000 habitants et plus, visait à recueillir des données sur les salaires et les avantages sociaux pour quelque 85 emplois repères.<sup>1</sup>

La représentativité de l'enquête est illustrée au tableau 1 (page 2) et à la figure 1 (page 3) qui sont commentés ci-dessous. Suivent quelques résultats sur les effectifs et les salaires annuels selon la taille de population des municipalités et la catégorie d'emplois.

#### Également dans ce numéro :

Les travailleurs indépendants au Québec : ils étaient un demi million en 1999 et 2000 ..... 5

#### Représentativité de l'ERM

Le tableau 1 présente la répartition des établissements, des emplois repères, de l'effectif total et apparié selon diverses caractéristiques des municipalités. Il est à noter que les résultats selon la *richesse foncière uniformisée* (RFU) sont différents de ceux portant sur les autres variables, car ils ne comprennent pas les données relatives aux communautés urbaines de Québec et de Montréal.

- On trouve 29 emplois repères en moyenne par établissement répondant au volet salarial de l'enquête, sur une possibilité de 85. Ce résultat se base sur 3 409 observations dans 118 établissements (les régies intermunicipales de police sont exclues).
- Un peu plus d'un emploi repère sur deux se trouve dans les catégories d'emplois de cols blancs ou de cols bleus.

#### Les résultats de l'ERM maintenant disponibles

Le rapport public sur la rémunération globale par emploi repère et par établissement dans l'administration municipale est maintenant disponible gratuitement sur le site Web de l'ISQ à l'adresse suivante : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

Pour plus d'information, communiquez avec Luc Cloutier, chargé de projet, à l'adresse suivante : [luc.cloutier@stat.gouv.qc.ca](mailto:luc.cloutier@stat.gouv.qc.ca).

- En moyenne, on trouve 6,3 employés par emploi repère par établissement. Le nombre d'employés par emploi repère s'accroît à mesure que la RFU, le budget total et la population augmentent.
- Dans les 83 établissements qui ont fourni un portrait de l'effectif, le taux d'appariement<sup>2</sup> est de 49,8 %. Un total de 16 691 employés réguliers à plein temps ont été retenus dans le processus d'appariement.

1. Les lecteurs peuvent se référer à l'article de Simon Desbiens, « Enquête sur la rémunération globale dans l'administration municipale : la sélection des emplois repères », paru dans le Flash-info de septembre 2001, ainsi qu'à celui de Sandra Gagnon, « Enquête sur la rémunération globale dans l'administration municipale : la suite », paru en mars 2002. Ce dernier présentait les taux de réponse obtenus lors de l'enquête.  
2. Le taux d'appariement exprime le rapport entre le total des effectifs appariés et le total des effectifs. Un taux supérieur ou égal à 50 % peut être considéré comme excellent, un taux entre 40 % et 50 % peut être qualifié de bon et un taux entre 30 % et 40 % peut être considéré comme satisfaisant.

Tableau I

### Répartition des établissements, des emplois repères et de l'effectif total et apparié selon diverses caractéristiques des municipalités, ERM 2001, municipalités locales de 10 000 et plus de population

	Établissements		Emplois repères		Effectif moyen	Effectif total <sup>1</sup>		Effectif apparié <sup>1</sup>		Taux d'appariement <sup>1</sup>
	n	%	n	%	n	n	%	n	%	%
<b>Richesse foncière uniformisée (\$)</b>										
Moins de 600 millions	37	31,9	717	21,4	2,2	2 005	7,3	1 080	8,5	53,9
600 millions à 1,4 milliard	41	35,3	1 111	33,1	3,0	3 956	14,4	2 350	18,4	59,4
1,5 milliard et plus	38	32,8	1 524	45,5	8,2	21 468	78,3	9 336	73,1	43,5
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>100,0</b>	<b>3 352</b>	<b>100,0</b>	<b>5,2</b>	<b>27 429</b>	<b>100,0</b>	<b>12 766</b>	<b>100,0</b>	<b>46,5</b>
<b>Budget total (\$)*</b>										
Moins de 18 millions	39	33,1	710	20,8	2,1	1 957	5,8	1 051	6,3	53,7
18 millions à 39 millions	40	33,9	1 164	34,1	3,0	4 032	12,0	2 381	14,3	59,1
40 millions et plus	39	33,1	1 535	45,0	10,7	27 542	82,1	13 259	79,4	48,1
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>100,0</b>	<b>3 409</b>	<b>100,0</b>	<b>6,3</b>	<b>33 531</b>	<b>100,0</b>	<b>16 691</b>	<b>100,0</b>	<b>49,8</b>
<b>Population*</b>										
10 000 à 24 999 habitants	69	58,5	1 542	45,2	2,5	4 934	14,7	2 895	17,3	58,7
25 000 à 49 999 habitants	26	22,0	919	27,0	4,0	4 336	12,9	2 476	14,8	57,1
50 000 habitants et plus	23	19,5	948	27,8	14,7	24 261	72,4	11 320	67,8	46,7
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>100,0</b>	<b>3 409</b>	<b>100,0</b>	<b>6,3</b>	<b>33 531</b>	<b>100,0</b>	<b>16 691</b>	<b>100,0</b>	<b>49,8</b>
<b>Régions regroupées*</b>										
Région de Québec	20	17,0	523	15,3	5,2	1 590	4,7	913	5,5	57,4
Région de Montréal	41	34,8	1 277	37,5	10,1	24 773	73,9	11 636	69,7	47,0
Autres régions	57	48,3	1 609	47,2	3,6	7 168	21,4	4 142	24,8	57,8
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>100,0</b>	<b>3 409</b>	<b>100,0</b>	<b>6,3</b>	<b>33 531</b>	<b>100,0</b>	<b>16 691</b>	<b>100,0</b>	<b>49,8</b>
<b>Catégories d'emplois repères*</b>										
Gestionnaires	...	...	1 049	30,8	1,4	4 531 <sup>2</sup>	13,5 <sup>2</sup>	1 941 <sup>2</sup>	11,6 <sup>2</sup>	42,8 <sup>2</sup>
Professionnels	...	...	300	8,8	3,5	...	...	...	...	...
Cols blancs	...	...	1 068	31,3	5,4	10 812	32,2	4 277	25,5	39,6
Cols bleus	...	...	733	21,5	6,5	9 474	28,3	3 684	22,1	38,9
Policiers et pompiers	...	...	259	7,6	32,2	8 714	26,0	6 789	40,7	77,9
<b>Total</b>	...	...	<b>3 409</b>	<b>100,0</b>	<b>6,3</b>	<b>33 531</b>	<b>100,0</b>	<b>16 691</b>	<b>100,0</b>	<b>49,8</b>

... N'ayant pas lieu de figurer.

\* Comprend les communautés urbaines de Québec et de Montréal.

1. Fait référence aux établissements qui ont fourni le portrait de l'effectif (n=83).

2. Inclut les professionnels.

□ Les taux d'appariement varient selon la catégorie d'emplois. Ainsi, le taux d'appariement le plus élevé se trouve chez les policiers et les pompiers (77,9 %); cette catégorie compte peu d'emplois repères, mais une forte majorité des emplois du domaine de la sécurité publique lui est appariée.

□ Le taux d'appariement chez les cols blancs et les cols bleus est deux fois moindre (39,6 % et 38,9 % respectivement). Enfin, le taux d'appariement pour les catégories d'emplois regroupées de gestionnaires et de professionnels est de 42,8 %.

L'ERM est ainsi représentative sur le plan des effectifs. Elle l'est aussi sur le plan des salaires, selon les catégories d'emplois (gestionnaires, professionnels, cols blancs, cols bleus, policiers et pompiers). La figure 1 montre la courbe salariale de tous les emplois appariés aux emplois repères de l'ERM.

□ Les salaires annuels vont d'environ 16 000 \$ à 150 000 \$.

□ Au total, 3 297 emplois repères ont été utilisés aux fins du calcul du salaire moyen. Ce résultat exclut les postes vacants et les emplois dont le salaire est hors échelle.

□ Près du tiers des emplois (30 %) ont un salaire annuel égal ou inférieur à 40 000 \$; la proportion des emplois qui affichent un salaire annuel de l'ordre de 40 000 \$ à 50 000 \$ est du même ordre.

□ 30 % des emplois présentent des salaires se situant entre un peu plus de 50 000 \$ et 80 000 \$.

□ Enfin, près de 10 % des emplois appariés aux emplois repères ont un salaire annuel d'environ 80 000 \$ ou plus.

Figure 1

### Distribution cumulative des salaires annuels moyens des emplois, ERM 2001, municipalités locales de 10 000 et plus de population (n=118)



Tableau 2

### Répartition des effectifs appariés selon la population et les strates de salaires annuels moyens, ERM 2001, municipalités locales de 10 000 et plus de population

Strate de salaires annuels moyens	Tranche de population			Total
	10 000 à 24 999	25 000 à 49 999	50 000 et plus	
<b>Moins de 30 000 \$</b>				
Effectifs appariés (n)	310	205	318	833
% strate salariale	37,2	24,6	38,2	100,0
% strate de population	8,2	5,7	2,4	4,1
<b>Entre 30 000 et 39 999 \$</b>				
Effectifs appariés (n)	1 396	1 378	2 927	5 701
% strate salariale	24,5	24,2	51,3	100,0
% strate de population	36,8	38,5	22,3	27,8
<b>Entre 40 000 et 49 999 \$</b>				
Effectifs appariés (n)	801	601	2 330	3 732
% strate salariale	21,5	16,1	62,4	100,0
% strate de population	21,1	16,8	17,8	18,2
<b>Entre 50 000 et 59 999 \$</b>				
Effectifs appariés (n)	748	908	5 711	7 367
% strate salariale	10,2	12,3	77,5	100,0
% strate de population	19,7	25,4	43,5	35,9
<b>Entre 60 000 et 69 999 \$</b>				
Effectifs appariés (n)	376	330	1 018	1 724
% strate salariale	21,8	19,1	59,0	100,0
% strate de population	9,9	9,2	7,8	8,4
<b>70 000 \$ et plus</b>				
Effectifs appariés (n)	161	157	818	1 136
% strate salariale	14,2	13,8	72,0	100,0
% strate de population	4,2	4,4	6,2	5,5
<b>Total</b>				
Effectifs appariés (n)	3 792	3 579	13 122	20 493
% strate salariale	18,5	17,5	64,0	100,0
% strate de population	100,0	100,0	100,0	100,0

### Effectifs et salaires annuels moyens selon la taille de population et la catégorie d'emplois

La répartition des effectifs appariés selon les strates de salaires annuels moyens montre un portrait encore plus complet de la couverture salariale de l'ERM. À cette fin, six strates de salaires ont été définies allant d'une strate inférieure de moins de 30 000 \$ à une strate supérieure de 70 000 \$ et plus; les strates intermédiaires ont toutes une étendue de 9 999 \$. Les résultats aux tableaux 2 et 3 (page suivante) sont présentés selon qu'il s'agit de la population ou des catégories d'emplois repères.

- Au total, 20 493 employés réguliers à plein temps ont été appariés à l'un des emplois repères de l'ERM.
- Moins de 10 % (9,6 %) des effectifs appariés ont un salaire annuel de moins de 30 000 \$ ou de 70 000 \$ et plus.
- Un peu plus de 80 % (81,9 %) des effectifs appariés ont un salaire annuel se situant entre 30 000 \$ et 59 999 \$.

Le tableau 2 présente la répartition des effectifs appariés selon la tranche de population et les strates de salaires annuels.

- Dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants et dans celles de 25 000 à 49 999 habitants, plus du tiers des effectifs appariés (respectivement 36,8 % et 38,5 %) ont un salaire annuel qui se situe entre 30 000 \$ et 39 999 \$.
- Dans les municipalités de 50 000 habitants et plus, 43,5 % des effectifs appariés ont un salaire annuel compris entre 50 000 \$ et 59 999 \$.

Le tableau 3 présente la répartition des effectifs appariés selon les catégories d'emplois repères et les strates de salaires annuels.

□ De façon générale, pour les catégories d'emplois de gestionnaires et de professionnels, la part relative des effectifs appariés dans la strate salariale augmente à mesure que l'on progresse vers la strate supérieure.

□ Chez les cols blancs, 96,5 % des effectifs appariés ont un salaire annuel inférieur à 50 000 \$.

□ Chez les cols bleus, la quasi-totalité des effectifs appariés (99,2 %) ont un salaire annuel compris entre 30 000 \$ et 49 999 \$.

□ Enfin, pour les catégories d'emplois de policiers et de pompiers, 77,9 % des effectifs appariés ont un salaire annuel entre 50 000 \$ et 59 999 \$.

Tableau 3

**Répartition des effectifs appariés selon les catégories d'emplois repères et les strates de salaires annuels moyens, ERM 2001, municipalités locales de 10 000 et plus de population**

Strate de salaires annuels moyens	Catégorie d'emplois repères					Total
	Gestionnaires	Professionnels	Cols blancs	Cols bleus	Policiers et pompiers	
<b>Moins de 30 000 \$</b>						
Effectifs appariés (n)	1	—	799	33	—	833
% strate salariale	0,1	—	95,9	4,0	—	100,0
% catégorie d'emplois	0,1	—	15,2	0,7	—	4,1
<b>Entre 30 000 et 39 999 \$</b>						
Effectifs appariés (n)	8	17	3 225	2 448	3	5 701
% strate salariale	0,1	0,3	56,6	42,9	0,1	100,0
% catégorie d'emplois	0,6	2,0	61,4	53,1	—	27,8
<b>Entre 40 000 et 49 999 \$</b>						
Effectifs appariés (n)	152	99	1 044	2 124	313	3 732
% strate salariale	4,1	2,7	28,0	56,9	8,4	100,0
% catégorie d'emplois	10,6	11,4	19,9	46,1	3,8	18,2
<b>Entre 50 000 et 59 999 \$</b>						
Effectifs appariés (n)	491	197	180	2	6 497	7 367
% strate salariale	6,7	2,7	2,4	—	88,2	100,0
% catégorie d'emplois	34,4	22,7	3,4	—	77,9	35,9
<b>Entre 60 000 et 69 999 \$</b>						
Effectifs appariés (n)	287	250	1	—	1 186	1 724
% strate salariale	16,6	14,5	0,1	—	68,8	100,0
% catégorie d'emplois	20,1	28,8	—	—	14,2	8,4
<b>70 000 \$ et plus</b>						
Effectifs appariés (n)	489	305	—	—	342	1 136
% strate salariale	43,0	26,8	—	—	30,1	100,0
% catégorie d'emplois	34,2	35,1	—	—	4,1	5,5
<b>Total</b>						
Effectifs appariés (n)	1 428	868	5 249	4 607	8 341	20 493
% strate salariale	7,0	4,2	25,6	22,5	40,7	100,0
% catégorie d'emplois	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

— Néant ou zéro  
— Donnée infime

# Les travailleurs indépendants au Québec : ils étaient un demi-million en 1999 et 2000

Paul Comtois, économiste, et Réal Morissette, sociologue<sup>1</sup>

Malgré la documentation abondante sur le sujet<sup>2</sup>, la réalité du travail indépendant est méconnue. Réalisons-nous vraiment que les travailleurs indépendants étaient un demi-million (502 300) au Québec en 2000, soit plus du double de il y a 25 ans (225 200)<sup>3</sup>? Le but de cet article est de montrer l'évolution du phénomène dans le temps et de décrire les principales caractéristiques des travailleurs indépendants. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons qu'il existe deux thèses pour expliquer la présence du travail autonome, cette forme de travail atypique non salarié : la thèse de la pression et la thèse de l'attraction. Selon la première, la détérioration de l'économie contraint de plus en plus de gens à créer leur propre emploi. Selon la seconde, les conditions de travail dont profitent les travailleurs autonomes, incluant la rémunération, exercent une attraction sur les personnes et les incitent à créer leur propre emploi. Il n'y a pas de consensus en faveur de la prépondérance de l'une ou l'autre thèse. Les résultats qui suivent viennent cependant appuyer celle de la pression, surtout à l'égard des travailleurs indépendants sans aide rémunérée.

## Évolution dans le temps, de 1976 à 2001

On distingue généralement les travailleurs indépendants selon qu'ils sont constitués ou non en société, d'abord, et selon qu'ils ont ou pas d'aide rémunérée ensuite. Comme les revenus après dépenses varient beaucoup chez les travailleurs indépendants, il nous a semblé plus révélateur de regrouper ces derniers selon qu'ils ont ou n'ont pas d'aide rémunérée. Cette façon de faire

reflète mieux la situation financière du travailleur indépendant et, partant, sa propension à réagir à la conjoncture.

L'évolution des deux groupes a divergé à la fin des années 80, alors qu'elle était à peu près semblable jusque-là (voir la figure 1). Le nombre de travailleurs indépendants sans aide rémunérée a connu une forte augmentation de 1990 à 1999, passant de 202 200 à 311 000, tandis que celui des travailleurs indépendants avec aide rémunérée a plafonné autour de 200 000 de 1988 à 2000. Il y a donc eu rupture, à partir de ce moment. En 1988 et 1989 les travailleurs sans aide représentaient 50 % des travailleurs indépendants alors qu'en 1998 et 1999, également une période de croissance, ils en représentaient 61 %. Le nombre de travailleurs indépendants sans aide a donc crû davantage que celui avec aide et cela n'est pas uniquement le fait de la conjoncture : c'est également celui de transformations profondes et durables des marchés du travail au Québec dans les années 90.

Comparons maintenant la situation des travailleurs indépendants sans aide ré-

munérée à celle des employés. La figure 2 illustre la croissance annuelle respective des deux groupes, parfois en sens opposé, entre 1977 et 2001. Il est frappant de constater qu'en période de récession, lors de la crise de 1982, le nombre d'employés chute de 7,1 % tandis que le nombre d'indépendants sans aide augmente de 13,1 %. De la même façon, de 1991 à 1993, le nombre d'employés chute annuellement de 2,4 %, de 1,5 % et de 0,5 % tandis que le nombre de travailleurs indépendants sans aide rémunérée augmente de 5,5 % en 1991 et de 5,3 % en 1993. En 1992, le nombre des travailleurs indépendants sans aide rémunérée chute de 2,2 %, mais nous sommes au plus fort de la récession dans l'emploi.

En période de croissance, le phénomène inverse se produit : en 1986 au moment d'une forte croissance du nombre d'employés (3,6 %), le nombre de travailleurs indépendants sans aide rémunérée chute de 6 %. Même chose en 2000 et en 2001 alors que le nombre d'employés augmente de 2,9 % et de 2,8 % : le nombre de travailleurs indépendants sans aide

### Employés et travailleurs indépendants au Québec en 2001

	'000
<b>Emploi total</b>	<b>3 474,5</b>
Employés	3 007,6
Travailleurs indépendants	467,0
Travailleurs familiaux non rémunérés	4,8
<b>Travailleurs indépendants (sans familiaux non rémunérés)</b>	<b>462,2</b>
Entreprise constituée en société	191,7
Entreprise non constituée en société	270,5
Entreprise constituée en société, avec aide rémunérée	123,5
Entreprise constituée en société, sans aide rémunérée	68,2
Entreprise non constituée en société, avec aide rémunérée	64,5
Entreprise non constituée en société, sans aide rémunérée	206,0
Avec aide rémunérée	188,0
Sans aide rémunérée	274,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation : ISQ.

1. Collaboration pour le traitement des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : Sylvie Jean, économiste à la Direction des statistiques économiques et sociales de l'Institut.

2. Voir la bibliographie sommaire dans l'encadré à la dernière page.

3. Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA). Les travailleurs familiaux non rémunérés sont exclus des calculs; ils sont passés de 32 500 en 1976 à 4 800 en 2001.

rémunérée chute de 7,3 % et de 11,5 %<sup>4</sup>.

L'évolution en sens contraire<sup>5</sup> des employés et des travailleurs indépendants sans aide rémunérée renforce la thèse de la pression, à savoir que la mauvaise conjoncture économique entraîne la création d'emplois indépendants sans aide rémunérée alors que la bonne conjoncture semble favoriser le passage du statut de travailleur indépendant sans aide rémunérée à celui d'employé.

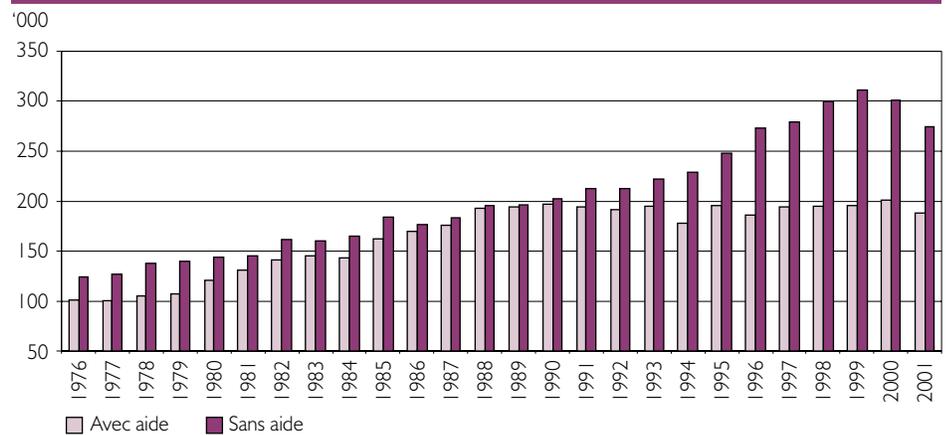
## Principales caractéristiques des travailleurs indépendants en 2001

Les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada montrent que :

- **Les deux tiers des travailleurs indépendants sont des hommes** alors que ceux-ci représentent 55 % de l'ensemble des personnes occupées. De plus, 45 % des travailleurs indépendants masculins travaillent avec des aides rémunérées; la pareille n'est vraie que pour 32 % des travailleuses indépendantes.
- **Les femmes occupent de plus en plus de place.** En effet, en 1976, 25,7 % des travailleurs autonomes sans aide rémunérée étaient des femmes; en 2001, la proportion est passée à 36,6 %. De plus, en 1976, 12,3 % des travailleurs indépendants avec aide rémunérée étaient des femmes; en 2001, cette part était de 24,7 %. À titre de référence, mentionnons qu'entre 1976 et 2001, la proportion des femmes parmi les employés est passée de 36,4 à 47,5 %, soit le maximum atteint jusqu'à ce jour.
- **La part des travailleurs indépendants parmi les personnes occupées augmente avec l'âge.** En 2001, dans le groupe des 15 à 19 ans, les

Figure 1

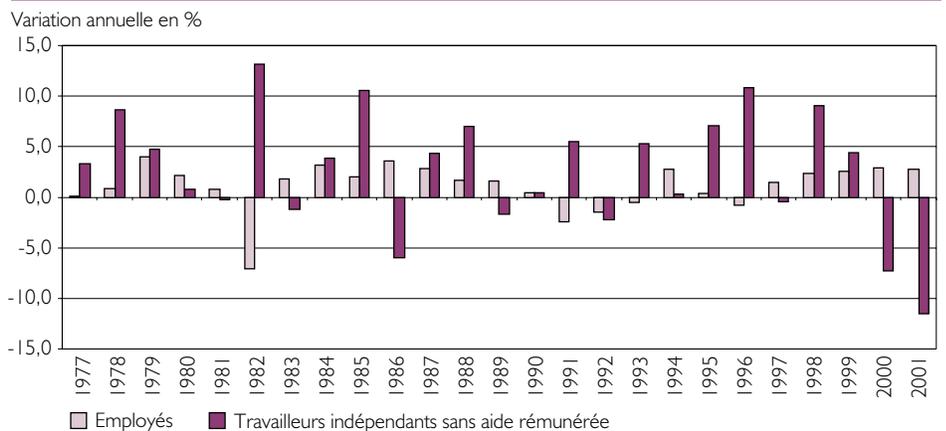
### Travailleurs indépendants, Québec, 1976 à 2001



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation : ISQ.

Figure 2

### Employés et travailleurs indépendants sans aide rémunérée, Québec, 1977 à 2001



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation : ISQ.

indépendants représentent 1,9 % des personnes occupées tandis que, dans le groupe des 70 ans et plus, ils constituent 56,7 % de l'effectif toujours sur le marché du travail. Comme on peut le constater à la figure 3, la progression est continue avec l'âge.

- **80 % des travailleurs indépendants n'ont pas de formation universitaire.** Seulement 7,9 % des travailleurs indépendants ont un diplôme universitaire de 2<sup>e</sup> cycle, mais ce groupe représente 20 % de l'ensemble des travailleurs qui ont un tel diplôme.

- **Plus du quart (26,8 %) des travailleurs indépendants se classent parmi le groupe professionnel des « Autres directeurs/directrices n. c. a. »,** ce qui traduit bien la perception – et le fait – d'être son propre patron. Par ailleurs, la proportion de travailleurs indépendants dans ce groupe professionnel atteint 42,2 % et excède nettement la part des travailleurs indépendants parmi les personnes occupées (13,3 %). D'autres groupes professionnels présentent également une très forte proportion de travailleurs indépendants : les entrepreneurs et

4. Pour chaque année, nous ne comparons que les niveaux. Évidemment, les flux de création ou de disparition d'emplois peuvent être plus ou moins considérables pour arriver à l'effet net que représente le niveau pour l'année concernée. ( $Niveau_1 = Niveau_0 + Création_1 - Disparition_1$ ). Les travailleurs indépendants ont chuté d'un total de 40 146 emplois en 2001 et les pertes étaient deux fois plus importantes chez les travailleurs indépendants sans aide rémunérée. Au même moment, le nombre d'employés augmentait de 81 200, et cela, malgré une moins bonne conjoncture.

5. Sans occulter le fait, plus rare, que les deux groupes peuvent évoluer dans le même sens : dans le sens négatif, une seule fois en 1992 et positif, à plusieurs reprises.

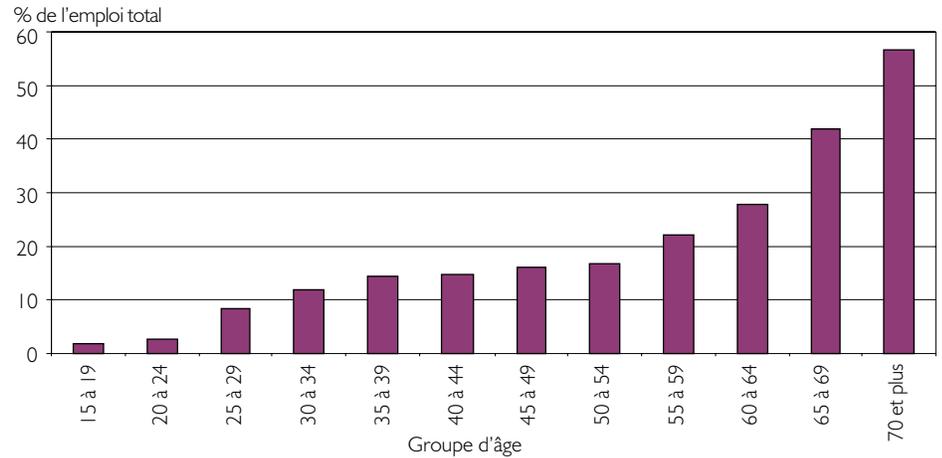
contremaîtres du personnel des métiers et des transports, 53,3 %; les professions propres au secteur primaire, 48,6 %; le personnel de soutien familial et de garderie, 28,6 %; les travailleurs des arts, de la culture, des sports et des loisirs, 26,6 %. Fait à noter : dans ces deux derniers groupes professionnels, neuf travailleurs indépendants sur dix travaillent seuls, sans aide rémunérée, comparativement à six sur dix pour l'ensemble des professions. On trouve également plus de neuf travailleurs indépendants sur dix parmi les conducteurs d'équipement lourd, grutiers et foreurs et plus de huit travailleurs indépendants sur dix parmi le personnel des métiers de la construction.

- En 1998<sup>6</sup>, les revenus provenant d'un emploi autonome ont été de moins de 10 000 \$ pour 55,3 % des travailleurs indépendants sans aide rémunérée. On pourrait croire que parmi ces travailleurs, se trouvent grand nombre de rentiers ou de jeunes (voir figure 3). Or, ce n'est pas le cas, puisque 95 % de ces travailleurs ont entre 25 et 64 ans, répartis également selon les tranches d'âge. La figure 4 illustre encore mieux la situation financière précaire des travailleurs indépendants sans aide rémunérée : toujours en 1998, 38,2 % d'entre eux ont eu un revenu total<sup>7</sup> inférieur à 10 000 \$, comparativement à 15,6 % chez les employés et 13,7 % chez les travailleurs indépendants avec aide rémunérée. En outre, la figure 4 montre que la proportion des travailleurs autonomes sans aide rémunérée diminue à mesure que les revenus augmentent, jusqu'à 40 000 \$. Au delà de ce seuil, même si leur part augmente (12,8 %), elle reste nettement inférieure à celle des travailleurs indépendants avec aide (28,3 %) ou celle des employés (26,2 %).

6. Les données sont tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada.  
7. Le revenu total comprend tous les revenus du marché (gains, revenus de placements, pensions, autres revenus) et tous les transferts gouvernementaux – y compris l'assistance sociale.

Figure 3

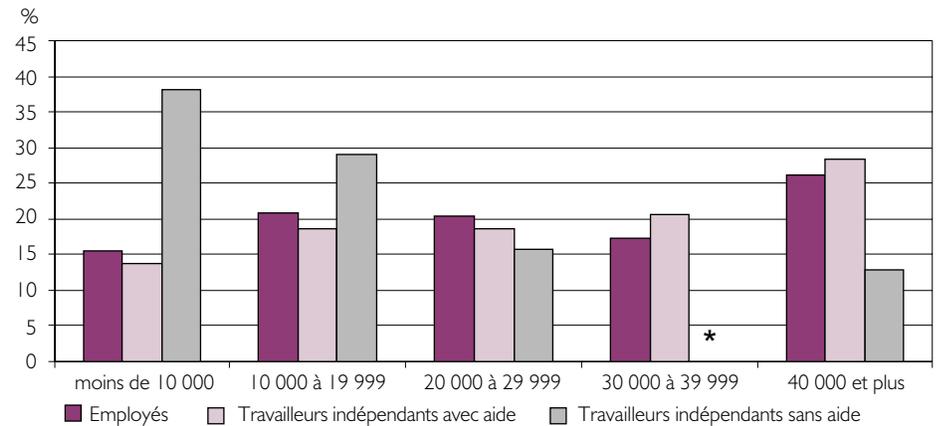
### Part des travailleurs indépendants par groupe d'âge au Québec en 2001



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation : ISQ.

Figure 4

### Répartition des employés et des travailleurs indépendants avec et sans aide, par tranche de revenu total, Québec, 1998

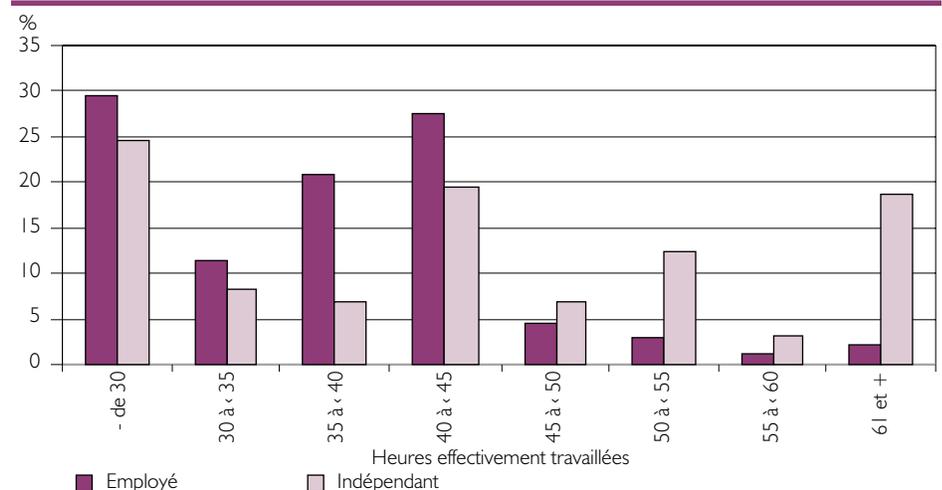


\* Donnée confidentielle

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR- 1998), compilation : ISQ.

Figure 5

### Répartition des employés et des travailleurs indépendants selon la durée de la semaine de travail, 2001



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation : ISQ.

- **Les travailleurs indépendants sont beaucoup plus présents parmi ceux qui travaillent de longues heures par semaine.** Parmi les travailleurs qui font moins de 40 heures par semaine à leur emploi principal, on trouve une proportion toujours plus faible de travailleurs indépendants. Mais à partir de 45 heures par semaine, la situation s'inverse : ainsi, en 2001, 6,8 % des indépendants contre 4,5 % des employés avaient une semaine de 45 à moins de 50 heures; à 60 heures et plus, ils étaient 18,6 % contre 2,1 %. La figure 5 illustre la différence entre les deux groupes pour l'ensemble des tranches d'heures par semaine.
- **La majorité des travailleurs indépendants travaillent seuls, sans aide rémunérée (59,3 %).** Cependant, dans certaines industries, on trouve un pourcentage plus élevé de travailleurs sans aide : dans celle du transport et de l'entreposage (77,4 %), dans celle de l'information, de la culture et des loisirs (77 %), dans celle de la gestion d'entreprises, les services administratifs et les autres services de soutien (72,5 %) et dans celle des autres services (71,5 %).

## Conclusion

Nous savons tous combien les marchés du travail se sont modifiés en 25 ans avec l'apparition, mais surtout la croissance, de plusieurs formes de travail atypique, dont le travail indépendant. Notre brève étude nous fait réaliser à quel point les travailleurs indépendants ne constituent pas un groupe homogène et combien précaire peut être leur situation financière, surtout chez ceux d'entre eux qui n'ont pas d'aide rémunérée.

L'évolution du travail indépendant mériterait un examen plus approfondi. Des données longitudinales, comme celles de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, pourraient par exemple être mises à profit pour l'étude des transitions entre le travail autonome et d'autres situations. Par ailleurs, le portrait des travailleurs indépendants pourrait être complété en tenant compte d'autres caractéristiques que celles que nous avons retenues ici. Il vaudrait la peine d'observer certaines variables

comme les gains et les heures de travail, selon le statut juridique, l'âge et le sexe des travailleurs.



Paul Comtois prendra sa retraite au mois d'août. Économiste au Centre de recherche et de statistique sur le marché du travail (ministère du Travail) pendant de nombreuses années. Paul a joint les rangs de l'Institut en 1999. Nous le remercions pour sa collaboration régulière au Flash-info et lui souhaitons une très heureuse retraite.



## Bibliographie sommaire sur le travail indépendant

- Conseil du statut de la femme, *Des nouvelles d'elles*, 2002, 97 p.
- Développement des ressources humaines Canada, *Résultats de l'Enquête sur le travail indépendant au Canada*, Cat. RH64-12/2001F, janvier 2002, 116 p.
- Ministère du Travail, *L'évolution de l'emploi atypique au Québec*, 1998, 88 p.
- Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, *Diagnostic sur le travail autonome*, 1997, 81 p.
- Statistique Canada, *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada*, 11F0019MPE N° 134, 1999, 29 p.
- Statistique Canada, *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : analyse empirique des faits récents survenus au Canada*, 11F0019MPF N° 133, 1999, 27 p.
- Statistique Canada, *Le point sur la population active, Les travailleurs indépendants*, Cat. N° 71-005-XPB, Automne 1997, 60 p.
- Statistique Canada, *Monter sa propre entreprise : le travail indépendant chez les diplômés des collèges et universités canadiens*, Cat. 11F0019 N° 183, 2002, 26 p.
- « Un changement dans la nature du travail dans le monde industrialisé », *Problèmes économiques*, N° 2.755, avril 2002.

Ce bulletin est réalisé à la Direction du travail et de la rémunération de l'Institut.

Pour tout renseignement  
veuillez communiquer avec :

Christine Lessard  
Direction du travail et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, bureau 400  
Montréal (Québec)  
H3B 4J8

La version PDF de ce bulletin  
est disponible sur le site Web  
de l'Institut, à l'adresse  
suivante :  
[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Téléphone : (514) 876-4384 poste 6229  
Télécopieur : (514) 876-1767  
Courriel : [flash-info.isq@stat.gouv.qc.ca](mailto:flash-info.isq@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
Deuxième trimestre 2002  
ISSN 1492-1073

© Gouvernement du Québec

**Institut  
de la statistique**  
**Québec**

